

Travaux de la Grand Place dans le cadre du projet rénovation urbaine

Séance publique du 17 novembre 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

6 mois après ma dernière question orale sur le sujet, et après la finalisation de la partie à droite du kiosque et la réouverture de la voirie, serait-il possible d'avoir un état des lieux de l'avancement des travaux de la Grand Place dans le cadre du projet de rénovation urbaine ? Je suppose que le Collège a reçu plusieurs rapports d'état d'avancement et, après validation, payé quelques factures.

- Comment se déroule le contrôle de qualité après rapport d'avancement ?
- Qui le réalise ?
- Le rapport n'est-il validé qu'après corrections des anomalies et défauts ?
- Reste-t-on dans les clous au niveau financier et au niveau du planning ?
- Quand est-ce que la partie « bassin d'orage » sera finalisée ?
- Quelle est la prochaine grosse étape ?
- Avez-vous une estimation de date de la suppression du feu de circulation alternée ? Merci pour vos réponses.

La réponse

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question.

Une réunion de chantier a lieu en moyenne une fois par semaine avec différents intervenants : l'entrepreneur Wanty, le bureau d'étude – qui est l'auteur de projet et chargé du contrôle de l'exécution – ainsi qu'un représentant du service Urbanisme. Pour rappel, le chantier est un marché de travaux conjoint avec le volet égouttage via la SPGE dont l'IDEA assure le contrôle du chantier. Et avec le volet rénovation urbaine où la Ville est maître d'ouvrage. Le bureau d'étude DDV, auteur de projet, assure également le contrôle de l'exécution. Chaque mois, l'entrepreneur transmet les états d'avancement, accompagnés des justificatifs des travaux réalisés. Les quantités sont vérifiées et validées par l'auteur de projet et par le Conseiller en développement urbain, avant d'être soumises à l'approbation du Collège. Si nécessaire, des corrections sont apportées. L'ensemble des pièces — états d'avancement, journal des travaux, justificatifs, validations, bons d'évacuation — est transmis régulièrement au pouvoir subsidiant, qui effectue à son tour des vérifications et approuve les documents. Situation financière : Pour l'instant, le chantier reste dans les clous. Planning : Le planning est également respecté à ce stade.

- La fin des aménagements de la Grand-Place est prévue courant été 2026.
- La fin des travaux — et donc la disparition des feux — sur la N6 est estimée fin 2026. Il faut rappeler que le planning est exprimé en jours ouvrables, hors intempéries et hors interventions des gestionnaires de réseaux. Les travaux de ces compagnies avancent de manière indépendante, tant financièrement qu'au niveau des études et de la réalisation. Ils doivent donc régulièrement s'insérer dans la planification globale. Ces dernières semaines, la SWDE et ORES

sont intervenus rue Grange aux Dîmes. L'intervention de la SWDE est particulièrement lourde : tous les raccordements particuliers et les conduites de distribution y sont remplacés. À elle seule, cette opération représente plus d'un mois de travail. Prochaines étapes

- Dans les prochaines semaines : ■ achèvement du bassin d'orage. Le couvrant en prédalles a été posé aujourd'hui; le remblayage sera terminé d'ici la fin de l'année. ■ Suite des travaux au niveau de l'espace vert le long de l'administration
- Début 2026 : ■ finalisation des travaux en tranchée pour les impétrants sur le haut de la Place ; ■ puis, progressivement, mise en œuvre des revêtements de surface et des équipements (fontaine, abri bus, etc.) pour une finalisation été 2026.
- Fin 2026 sous réserve des conditions du chantier : achèvement des travaux sur la N6.

La réplique de M. Guévar

Merci pour cet état des lieux et je suis ravi de voir que la coordination semble fonctionner entre les différents acteurs et c'est un gage de réussite pour respecter les délais et les finances engagées sur ces travaux.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 17 novembre 2025 — Objet n°75 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.